

**69 eme REUNION PLENIERE DU CCIC**

**DECLARATION DE L'ASSOCIATION COTONNIERE AFRICAINE (A.C.A)**

**23 SEPTEMBRE 2010, LUBBOCK.**

Excellence Monsieur le Président,

Honorables Délégués,

Je vous remercie d'avoir bien voulu nous offrir l'opportunité de nous adresser à la 69ième session du CCIC. L'Association Cotonnière Africaine (A.C.A) remercie chaleureusement les autorités du pays hôte, les Etats Unis d'Amérique, celles de l'Etat du Texas ainsi que celles de la ville du LUBBOCK pour leur hospitalité. Elle remercie le secrétariat du CCIC pour la parfaite organisation des travaux.

L'Association Cotonnière Africaine (A.C.A), félicite tous les experts, panélistes et intervenants pour les contributions et analyses très enrichissantes enregistrées depuis le début de la 69ème Plénière du CCIC qui sans aucun doute vont présenter le même intérêt d'ici la fin de nos travaux..

Créée il y a aujourd'hui huit années presque jour pour jour, l' Association Cotonnière Africaine (A.C.A) a son siège à Cotonou au Benin. Elle est présente sur tout le Continent africain et compte 26 membres actifs repartis dans 16 pays.

Elle compte trois catégories de membres : les membres actifs (sociétés cotonnières d'Égrenage ou associations de sociétés cotonnières d'égrenage), les membres associés (agriculteurs producteurs de coton ou Associations de producteurs, les tritrateurs, le secteur textile etc.) et les membres correspondants (négociants, banques, assureurs, sociétés de transit maritime etc.).

L'Association Cotonnière Africaine (A.C.A) a été créée pour

- unir les forces des professionnels du coton de notre continent
- développer activement les échanges et synergies entre professionnels du coton africain et avec ceux des autres continents.
- défendre le coton africain, assurer sa promotion et son développement durable.

Implantée dans toute les régions économiques du Continent, elle se félicite de l'appui que lui apporte le Secrétariat du CCIC et voudrait remercier très chaleureusement le Directeur Exécutif du CCIC, le Dr Terry TOWNSEND pour sa grande disponibilité à son

égard et son engagement personnel en faveur du coton africain. L'Association Cotonnière Africaine (A.C.A) a développé des relations de partenariat fructueuses avec le Centre du Commerce International (CCI), l'Union Européenne, le COS Coton et bientôt avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA). Ces appuis ont permis de développer des partenariats sud-sud qui nous ont mis à l'école des secteurs cotonniers et textiles des autres continents et de modestement leur apporter les leçons de nos expériences diverses et variées. Ces partenariats ont aussi permis de soutenir les efforts de notre association pour conforter la qualité du coton africain, lutter contre la contamination, développer le classement instrumental de notre coton. Que tous ces partenaires reçoivent ici le témoignage de notre gratitude pour l'appui qu'ils apportent à travers notre association au coton africain. L'Association Cotonnière Africaine (A.C.A) se réjouit des perspectives de collaboration qui s'ouvrent et s'engage à assumer pleinement sa part de responsabilité dans cette coopération.

Je voudrais profiter de l'occasion, puisqu'il en a été largement question hier, au nom de l'A.C.A, et au nom de l'Association des Producteurs de Coton Africains (APROCA), entièrement solidaire avec nous sur ce point, pour exprimer le fait que nous désapprouvons formellement l'utilisation du label "Cotton Made in Africa" par une ONG pour désigner le coton dont elle fait la promotion avec quelques Sociétés Cotonnières et exploitations agricoles de notre continent .

A aucun moment, il n'y a eu de concertation entre l'ensemble des producteurs de coton africain pour adopter ce label au terme d'une réflexion partagée pour la définition précise et consensuelle du contenu de ce label.

Appeler "Cotton Made in Africa" une fibre produite par une très infirme partie des producteurs africains peut causer un important préjudice à la notoriété du coton africain tout entier en cas d'incident commercial sur ce coton.

Par conséquent, nous réfutons formellement l'utilisation de ce label et demandons qu'il soit rapidement changé pour éviter tout effet de notoriété qui pourrait impacter négativement sur la réputation du coton africain.

Nous tenons à préciser que nous n'avons rien à reprocher ni à la philosophie, ni aux actions du projet qui utilise ce label. Nous apprécions au contraire hautement toutes les actions qu'il mène en faveur des petits producteurs et plus généralement des filières cotonnières africaines.